

Études littéraires africaines

CHAULET ACHOUR (Christiane), dir., *À l'aube des Mille et Une Nuits. Lectures comparatistes*. [Paris] : Presses Universitaires de Vincennes, coll. Littérature Hors Frontière, 2012, 166 p. – ISBN 978-2-84292-340-2



Danielle Pister

Numéro 35, 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1021724ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1021724ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé)

2270-0374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Pister, D. (2013). Compte rendu de [CHAULET ACHOUR (Christiane), dir., *À l'aube des Mille et Une Nuits. Lectures comparatistes*. [Paris] : Presses Universitaires de Vincennes, coll. Littérature Hors Frontière, 2012, 166 p. – ISBN 978-2-84292-340-2]. *Études littéraires africaines*, (35), 160–161.
<https://doi.org/10.7202/1021724ar>

Tous droits réservés © Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA), 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

CHAULET ACHOUR (CHRISTIANE), DIR., *À L'AUBE DES MILLE ET UNE NUITS. LECTURES COMPARATISTES*. [PARIS] : PRESSES UNIVERSITAIRES DE VINCENNES, COLL. LITTÉRATURE HORS FRONTIÈRE, 2012, 166 P. – ISBN 978-2-84292-340-2.

Cet ouvrage collectif regroupe six études comparatistes portant sur un vaste corpus d'œuvres francophones ou traduites en français, se référant principalement à l'édition des *Mille et une nuits* d'Antoine Galland. La circulation, la réception et les réécritures de ces contes, depuis leur parution jusqu'à nos jours, ont provoqué un renouvellement narratif dans la littérature occidentale et, plus récemment, dans celle du monde arabe. L'évolution du regard porté sur l'ouvrage, selon l'époque ou la zone culturelle concernée, donne la mesure de l'engagement féministe des auteur(e)s.

Le retour aux textes originaux a permis la réévaluation des échanges interculturels provoqués par ces contes. Carole Boidin, s'appuyant sur une allusion à *L'Âne d'or* d'Apulée, de Galland lui-même, établit un parallèle entre le statut de narratrice de la vieille femme racontant l'histoire de Psyché, et celui de la sultane. Cette dernière, figure d'énonciation fréquente dans la culture arabo-musulmane, se situe alors au carrefour d'une tradition antique et orientale, réactualisée dans l'Europe du XVIII^e siècle par Galland. Le principe du récit enchâssé dans une histoire-cadre, de même que le passage de la parole du narrateur principal à un autre – ce qui l'exonère de toute responsabilité morale dans le récit –, se retrouvent dans la plupart des réécritures des *Nuits*, comme le montre Olivier Besuchet. Il rapproche les *Nuits* du *Manuscrit trouvé à Saragosse* de Potocki : une aventure faussement macabre, enchâssée dans chacune des histoires-cadres, met en scène un bavard impénitent et un personnage éclopé, et l'intrigue renvoie à une histoire racontée auparavant. Le fait que cet épisode du *Manuscrit* s'inspire du *Diable boiteux*, emprunté par Lesage à un auteur espagnol, et que *Les Nuits*, traduites par Galland, soient autant françaises qu'orientales, démultiplie les effets intertextuels.

Le même phénomène de réécriture des contes existe en Russie. Rapidement connus par un lectorat cultivé, majoritairement francophone, – élargi aux russophones, le texte une fois traduit –, ils opposèrent, selon l'analyse marxiste, les « marchands de littérature », cherchant à vivre de leur plume et trouvant dans ces contes « une machine fictionnelle » aussi inépuisable qu'agréable, aux « aristocrates », soucieux d'une littérature où le conte oriental, sur le modèle voltairien, porterait la satire sociale et politique. Victoire Feuillebois juge qu'un compromis s'établit rapidement entre littéra-

ture à portée morale et littérature marchande, permettant à une littérature russe, encore balbutiante, d'émerger.

Aux transpositions des *Nuits* s'ajoutent les continuations : Théophile Gautier invente une *Mille et deuxième nuit*. Jules Verne reprend ce titre pour le livret d'une opérette, bien que la pièce s'achève avant cette nuit. Evanghélia Stead y voit une subtile trouille : le sultan a fait écrire tous les contes ; leur relecture installe le récit désormais entre achevé et inachevé.

Cyrille François, après une analyse très critique de l'article consacré à Schéhérazade dans le *Dictionnaire des mythes féminins*, le confronte à d'autres approches contemporaines pour invalider l'interprétation « féministe » du personnage, longtemps de mise chez les critiques, généralement masculins. Les études de genre ont renouvelé le regard porté sur la conteuse, qui serait moins justicière que renfort du pouvoir du Sultan. Christiane Chaulet Achour s'attache au regain d'intérêt pour le mythe dans ses terres d'origine, et constate que loin d'en faire un modèle d'émancipation, les écrivaines orientales actuelles ont une approche plus conservatrice que les occidentales.

Le titre choisi pour le recueil, *À l'Aube des Mille et Une Nuits*, s'agissant pour l'essentiel de la postérité de ces contes, peut surprendre. Sans doute faut-il comprendre que l'on est sans cesse à l'aube d'un nouvel avatar du mythe, d'un renouvellement toujours attendu de son appréhension.

■ Danielle PISTER

CIBALABALA MUTSHIPAYI, *LA DIMENSION SOCIOPOLITIQUE DE LA LITTÉRATURE AFRICAINE CONTEMPORAINE*. PARIS : L'HARMATTAN, COLL. CRITIQUES LITTÉRAIRES, 2012, 168 p. – ISBN 978-2-296-57535-6.

Dans son introduction, l'auteur note la raison d'être de son ouvrage : la littérature africaine, en tant qu'expression de la société qu'elle décrit, pointe un doigt accusateur vers les systèmes politiques. Dès lors, il s'agissait de montrer en quoi et comment la littérature africaine, et notamment la littérature du XX^e siècle de certains auteurs congolais, camerounais et ivoiriens, parvient à être le porte-parole du peuple et le défenseur de ses intérêts.

L'objectif de l'auteur est, selon ses propres dires, de démontrer la présence de traits sociopolitiques dans quelques œuvres, pour la plupart bien connues des critiques littéraires qui s'intéressent à l'aire africaine, et par ailleurs d'élargir le champ des analyses, selon lui